

MODIFICATION N°1 DU PLU

Plan de zonage n° 2/2
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XXXX/XXXX arrêtant les dispositions de la modification n°1 du PLU.

Fait à Estrées-Saint-Denis,
La Présidente,



Réalisé le : 05/08/2024

ARRÊTÉ LE : XXXXXXXX
APPROUVÉ LE : XXXXXXXX



Légende

- Contexte :**
Surfaces en eau
- Prescriptions :**
Section de voie où tout nouvel accès est interdit
Talus arboré à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plan de détail n°5d)
Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme
Périmètre concerné par des "Orientations d'Aménagement et de Programmation" (voir document n°4)
- Zones et secteurs du plan :**
- Zones urbanisées :**
UA : Zone urbaine correspondant à la partie ancienne du bourg
UB : Zone urbaine mixte
UD : Zone urbaine à dominante pavillonnaire
UE : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
UI : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles
UP : Zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
UZ : Zone correspondant à la ligne à grande vitesse et à l'autoroute A1 et ses occupations connexes
- Zones à urbaniser :**
1AUh : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat (court terme)
- Zones agricoles :**
A : Zone agricole
Ac : Secteur accueillant une coopérative agricole
Ae : Secteur à vocation équestre
- Zones naturelles :**
N : Zone naturelle
Ne : Secteur correspondant au périmètre de protection rapproché d'un point de captage d'eau potable
Nb : Secteur bâti au développement restreint
Ni : Secteur à vocation de loisirs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	1 802 m²	Extension du cimetière et réalisation de stationnements	Commune
ER n°2	20 541 m²	Accueil d'équipements légers de loisirs et aménagement d'un terrain d'entraînement pour le club de football	Commune
ER n°3	181 m²	Aménagement d'une liaison douce entre la ruelle du Fossé (Rue de la Gare) et le pôle d'équipements publics	Commune
ER n°4	1 211 m²	Elargissement de l'emprise du chemin du Fossé	Commune
ER n°5	2 990 m²	Aménagement d'une liaison douce, entretien du fossé, et maîtrise foncière du tracé d'une conduite d'assainissement d'eaux usées	Commune
ER n°6	977 m²	Agrandissement d'un bassin d'orage	Commune

